



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.5/46/53
5 décembre 1991
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-sixième session
CINQUIEME COMMISSION
Point 18 c) de l'ordre du jour

**NOMINATIONS AUX SIEGES DEVENUS VACANTS DANS LES ORGANES
SUBSIDIAIRES ET AUTRES NOMINATIONS**

Nomination d'un commissaire aux comptes

Note du Secrétaire général

1. Ainsi qu'il est indiqué dans le document A/46/103 du 1er mars 1991, l'Assemblée générale sera appelée, au cours de sa présente session, à nommer le Vérificateur général des comptes (ou le fonctionnaire de même rang) d'un Etat Membre au siège qui deviendra vacant au Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies à compter du 1er juillet 1992, le mandat du Président de la Cour fédérale des comptes de l'Allemagne venant à expiration le 30 juin 1992.

2. Le Gouvernement du Royaume-Uni a présenté la candidature du Contrôleur et Vérificateur général des comptes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord au siège à pourvoir au Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies pour un mandat commençant le 1er juillet 1992 et venant à expiration le 30 juin 1995.
